

JOYEUX

NOËL



Dossier : La Maison France Services



Sommaire de décembre 2019

CONSEIL MUNICIPAL



4

Séance du 7/11

TRAVAUX A BEDOIN



6

VIE A BEDOIN



8

DOSSIER



14

La Maison France Services

VIE ASSOCIATIVE



22

INFORMATIONS GENERALES



26

En ces temps où la parole des élus est légitimement mesurée, je me fais néanmoins un grand plaisir de vous commenter l'actualité de notre commune.

Je commencerai par les travaux tellement visibles ici et là. La restauration de l'église par étapes successives suit son cours et le clocher est de nouveau visible après le toilettage des cloches. La construction d'une nouvelle salle des sports, au stade, a enfin commencé depuis le 15 novembre. La mise en service de l'EHPAD et de la maison de santé va intervenir prochainement. L'ouverture de la maison de santé vers fin janvier coïncidera avec l'arrivée du docteur Sandrine GLEIZE-EMPHOUX, médecin généraliste, qui complètera l'effectif de nos professionnels de santé.

La période que nous vivons est également caractérisée par la diminution des services publics notamment dans les territoires ruraux, la crise de l'hiver dernier l'a amplement démontré. C'est pourquoi la municipalité a répondu au double appel de l'État d'abord qui veut faire des Maisons France Service le rempart à la désertification des services publics et de la MJC ensuite, qui ne peut plus assumer seule les nouvelles exigences assignées à l'institution.

Mais, le temps de décembre, le temps de Noël est aussi un moment de paix, de convivialité, d'unité et de tradition riche en événements :

- le Téléthon a mobilisé nos associations et nos bénévoles ; merci à vous, votre engagement est tellement important !
- la journée des nouveaux arrivants a démontré un fois en-

core que notre village est une terre d'accueil et de partage, - la fête des commerçants et artisans du village, manifestation nouvelle du calendrier, témoigne également de l'engagement de ces derniers à un moment où les touristes ont déserté les lieux. Merci à vous ! - naturellement, l'événement majeur reste à venir qui se déroulera les 20, 21 et 22 décembre avec un fil rouge : les enfants. La fête commencera vendredi à la sortie des écoles avec le Père Noël, la procession et le spectacle de rue, elle se prolongera samedi avec l'apéritif offert à la population, le marché de Noël, le repas au centre culturel et un spectacle pour les enfants. Elle se terminera dimanche par le concert de Noël et les 13 desserts tant attendus par tous.

Cette organisation bien rodée désormais, procède de l'action de tous, associations, bénévoles et agents de la commune. Je vous remercie vivement pour ce savoir-faire réalisé avec autant de dévouement.

Avec le Conseil municipal, je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

LUC REYNARD, MAIRE DE BÉDOIN ET LE CONSEIL MUNICIPAL



Les vœux du maire

Monsieur Luc REYNARD a le plaisir d'inviter la population de Bédoin à la présentation des vœux de la municipalité le vendredi 24 janvier 2020 à 18 h 30 au centre culturel Hélen ADAM.



ÉTAIENT PRÉSENTS : Luc REYNARD, Jean-Marc PETIT, Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Colette LECLERCQ, Denis FORT, Janine TREVILY, Christiane MAHLER, Michèle MASSENDES, Chantal BLANC, Joël CHARBONNEL, Michel DELL'INNOCENTI, Vincent POUILLAUDE, Alain CONSTANT, Patrick ROSSETTI.

PROCURATIONS : Morgane CHAPOT en faveur de Jean-Marc PETIT, Pierre COLIN en faveur de Luc REYNARD, Blandine RASSELET en faveur de Dominique ROUYER, Gilles BERNARD en faveur d'Alain CONSTANT, Carole PERRIN en faveur de Patrick ROSSETTI.

Préambule : approbation du compte rendu de la séance du 18 septembre 2019. Unanimité.

1 / REPRISE EN RÉGIE DIRECTE DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) GÉRÉE PAR L'ASSOCIATION MJC ET TRANSFERT DU PERSONNEL

Prenant appui sur la loi « NOTRE » du 7 août 2015 instituant les Maisons de Services Au Public, la MJC et ses partenaires : Pôle Emploi, CARSAT, CPAM, MSA et commune de Bédoin puis la Direction Départementale des Finances publiques, ont organisé un espace mutualisé de services au public et signé une convention le 19 avril 2017. C'est dans ce cadre que plus de 600 actes ont été réalisés dans les 12 derniers mois.

Afin de permettre aux citoyens d'entreprendre les principales démarches administratives au quotidien et au plus près de chez eux, les pouvoirs publics ont décidé le 25 avril 2019 de mettre en place un réseau France Services en fixant des objectifs d'accessibilité, de simplicité des démarches et de qualité. Les MSAP répondant aux critères de qualité et d'accueil (deux agents formés et au moins 9 opérateurs) pourront être labellisés Maisons France Services (MFS) dès le 1er janvier 2020. En contrepartie, l'Etat s'engage à en financer partiellement le financement à hauteur de 30 000 €.

Par ailleurs, après avoir alerté le préfet sur la problématique de financement de la MSAP, la collégiale de la MJC a renoncé au portage de la structure par décision de son Conseil d'Administration du 26 septembre 2019.

Considérant l'intérêt pour la population de Bédoin de maintenir et développer un service public de proximité, il est proposé au Conseil d'approuver le principe de municipalisation de la MSAP à compter du 1er janvier 2020 et la création d'un emploi permanent découlant de cette reprise. Unanimité.

2 / ADHÉSION AU SERVICE COMMUN DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE (SCINT) DE LA COVE.

La CoVe s'est dotée d'une Direction de l'Innovation Numérique du Territoire comportant 4

volets : l'innovation numérique, la cartographie, la protection des données personnelles et l'open data et il appartient à chaque commune adhérant au service commun de retenir celui ou ceux de son choix.

Il est proposé au Conseil d'adhérer au SCINT et d'approuver la convention à passer avec la CoVe portant adhésion de la commune pour les volets cartographie et protection des données personnelles. Unanimité.

3 / COMPÉTENCE EAUX PLUVIALES URBAINES : CONVENTION DE GESTION AVEC LA COVE

A compter du 1^{er} janvier 2020, la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » est transférée obligatoirement à la CoVe. Mais, compte tenu des difficultés d'identification de périmètre et de prise en charge, il est prévu de signer une convention de gestion avec la CoVe au titre de laquelle la commune poursuivra la gestion pour le compte de cette dernière afin de permettre la continuité du service public. Durant ces 4 ans, une étude exhaustive des ouvrages et des réseaux sera réalisée par la CoVe.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette convention. Unanimité.

4 / CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA RÉGION RHÔNE-VENTOUX POUR TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE CHEMIN DES REMPARTS

Profitant des travaux de restauration des réseaux humides effectués par le syndicat Rhône-Ventoux, la commune envisage d'enfourer le réseau Télécom, opération estimée à 30 000 € HT. Il est proposé de s'associer au syndicat pour lancer une consultation conjointe.

Il est proposé au Conseil de donner un avis favorable au groupement de commande et à la convention et de désigner MM. ROUYER et FORT en tant que membres titulaire et suppléant pour représenter la commune au sein de la commission des marchés. Unanimité.

5 / LABELLISATION DE L'AIRE DE COVOITURAGE DU PARKING DE LA GARE ROUTIÈRE ET CONVENTION DE GESTION AVEC LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Le Département s'est engagé dans une démarche de promotion des mobilités durables avec l'adoption du schéma départemental de développement du covoiturage en 2018 dont le programme consiste à favoriser la

création d'un maillage d'espaces dédiés au covoiturage avec une plateforme de mise en relation des usagers. La commune souhaite s'associer à cette démarche et a identifié le parking de la gare routière, route de Crillon, qui répond aux critères de labellisation.

Il est proposé au Conseil d'approuver le projet de convention de gestion d'une aire de covoiturage labellisée par le Département. Unanimité.

6 / CIMETIÈRE COMMUNAL : ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES PÉPÉTUELLES EN ÉTAT D'ABANDON ET DES SÉPULTURES EN TERRAIN COMMUN

Il ressort d'un état des lieux que la commune ne dispose plus que de vingt concessions en pleine terre, neuf emplacements en terrain commun et un caveau. Il s'avère que six concessions se trouvent en état manifeste d'abandon.

Il est proposé au Conseil de donner un accord de principe au lancement de la procédure de reprise des concessions abandonnées. Unanimité.

7 / OUVERTURE DES COMMERCES : DÉROGATION À LA FERMETURE DOMINICALE

Par dérogation au principe de repos dominical, le code du travail permet au maire d'accorder une autorisation d'ouverture des commerces pour un maximum de 12 dimanches par an. Considérant la demande formulée par le gérant de la cave coopérative VMV, il est proposé au Conseil de donner un avis favorable à l'ouverture de la cave du dimanche 21 juin au dimanche 6 septembre 2020. Unanimité.

8 / MAISON DE SANTÉ PLURIPROFSSIONNELLE (MSP) : APPROBATION DU PROJET DE BAIL PROFESSIONNEL ET FIXATION DU LOYER

L'avancée des travaux permet d'envisager une réception du chantier début 2020 et il convient de définir les modalités de location des locaux aux différents praticiens. Le contrat entre la commune et les praticiens prendra la forme d'un bail à usage professionnel pour une durée de six ans avec tacite reconduction et préavis de résiliation de 6 mois. Le loyer a été calculé en fonction de la part d'autofinancement supportée par la commune pour la construction de la MSP : indexé sur l'indice trimestriel des loyers publié par l'INSEE, Il s'élève à 114,02 € par an et par m² de surface privative. Les charges sont évaluées à 146,62 € par an et par m² de surface privative.

Il est proposé au Conseil d'approuver le bail et d'accepter le tarif du loyer à 114,02 € le m² et la prévision de charges établie à 146,62 € le m². Unanimité.

9 / INDEMNITÉ DE CONSEIL AU COMPTABLE PUBLIC

Une délibération est requise en cas de changement de comptable public. Considérant que Mme Annie-Laure TIVOLI est la nouvelle responsable du centre de finances de Carpentras, il est demandé au Conseil d'approuver le versement à cette dernière d'une indemnité de conseil au taux de 100% à compter du 2 septembre 2019. Unanimité.

10 / ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DE VAUCLUSE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

Luc REYNARD en tant que titulaire et Denis FORT en tant que suppléant sont désignés pour représenter la commune. Unanimité.

11 / ACQUISITION FONCIÈRE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTRALE SECTION G N°1483

Un triangle de terrain de 17 m² au Nord-Ouest de la parcelle au lieu-dit les Florans, permettrait le déplacement de la clôture et partant, la facilitation de la giration des véhicules sur le chemin de la maison de retraite. Il est proposé au Conseil d'acquiescer cette parcelle de 17 m² à l'euro symbolique. Unanimité.

12 / CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2019-2020 AVEC LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF) ET LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA) DE VAUCLUSE

Le contrat « enfance-jeunesse » signé avec la CAF et la MSA arrive à son terme le 31 décembre 2019. Il est proposé au Conseil d'approuver une nouvelle convention d'objectifs et de cofinancement pour permettre la poursuite des actions destinées à la jeunesse. Unanimité.

13 / PROJET INCLUSION DU HANDICAP : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAF

A la suite d'une intervention chirurgicale, l'état d'une élève de l'école élémentaire nécessite un accompagnement à partir de la rentrée de novembre. La collectivité propose la mise à disposition d'un animateur à raison de 13h30 par semaine afin de permettre à l'enfant de poursuivre sa scolarité. Le coût du recrutement d'un animateur s'élèverait à 1 346 € pour la période du 4 novembre au 20 décembre. Dans ce cadre, la CAF pourrait apporter une aide de 50 € par jour plafonnée à 1 050 €. Il est proposé au Conseil d'approuver le recrutement d'un animateur et la sollicitation de la CAF. Unanimité.

14 / RESTAURATION SCOLAIRE : TARIF DANS LE CADRE D'UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Il est proposé au Conseil de fixer un tarif spécifique (1,50 €) pour les enfants astreints à

un régime alimentaire. Ils sont accueillis à la cantine scolaire mais consomment le repas fourni par leurs parents. Unanimité.

15 / MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL : EMPLOIS PERMANENTS

Le Conseil ayant voté en faveur de la municipalisation de la MSAP, il convient de prévoir l'intégration du salarié de la MJC au sein des effectifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2020. Il est proposé au Conseil de créer un poste d'animateur territorial non titulaire à temps non complet. Unanimité.

16 / BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE (DM) N° 3

L'emprunt contracté en 2012 pour un montant de 750 000 € a fait l'objet d'un réaménagement (le taux passe de 4% à 0,5%). Par ailleurs, la collectivité a fait face à des dépenses salariales imprévues compensées par les assurances. Il est proposé au Conseil d'approuver la DM N° 3. Unanimité.

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

L'enregistrement des débats est disponible sur le site internet de la commune : www.bedoin-mont-ventoux.fr



Merci aux enfants des écoles et à leurs professeurs pour leur contribution à ce numéro de Noël

LES TRAVAUX



1 *Eglise Saint-Pierre*

Les travaux avancent conformément aux prévisions. Désormais, vous pouvez voir le sommet du clocher car l'échafaudage vient d'être définitivement démonté. Après plusieurs essais de nuit, la disparition de l'échafaudage a permis de confirmer la température de couleur et l'emplacement des 8 points lumineux qui éclaireront la ferronnerie, la cloche, la boule, la girouette et la croix.

À l'intérieur de la chambre, les deux cloches sont fixées à de nouveaux supports en chêne et métal qui remplacent les fixations anciennes qui étaient posées directement sur la maçonnerie. Les cloches pourront de nouveau sonner pour longtemps. La pose des abat-sons en façade nord et ouest sera entreprise rapidement et mettra un point d'orgue à la restauration du campanile.

Mais les travaux ne sont pas terminés pour autant : le remplacement des tuiles de couverture de la nef va commencer.

2 *Maison de santé (MSP)*

Nous avons eu des problèmes de fuite sur le toit-terrasse qui ont retardé le chantier d'une semaine ou deux. La cause a été décelée par l'entreprise et réparée. Reste que les pluies abondantes qui tombent depuis quelques semaines ne permettent pas de stabiliser les abords. Il faudra également compter avec du retard.

L'ouverture de la MSP aura lieu fin janvier 2020.

3 *Romanité*

Cette information fait suite à un article précédent paru dans l'édition du Passadou d'avril 2019.

Le 8 novembre dernier, l'architecte Luc PERRET de la SAS ECOARCHI a réuni en mairie l'ensemble des entreprises qui travailleront sur ce chantier. Chaque entreprise a reçu sa notification de marché et se prépare à présent à planifier les travaux et à caler les agendas.

Une fois signés les derniers documents d'engagements, l'architecte et les entrepreneurs se sont réunis afin de créer les conditions d'une bonne coordination de chantier. Cette rencontre a été l'occasion de valider les dernières mises au point en présence du bureau de contrôle DEKRA.



Cette coordination avait notamment pour objectif de prendre les mesures nécessaires pour gêner le moins possible les riverains et commerçants alentour et pour permettre au marché hebdomadaire du lundi de fonctionner au mieux. De fait les travaux ont démarré.

4 RD 974 Route du Ventoux

Le chantier a débuté avec l'entreprise SRMV le 4 novembre par une partie de terrassement qui va délimiter la future emprise du trottoir à créer, côté gauche de la route, diression le sommet.

En effet ces travaux se déroulent pour l'instant sur les terrains rétrocédés à la ville par les riverains. Ces terrains vont être terrassés afin de préparer les fondations des nouvelles clôtures en limite de propriété. Ces travaux dureront jusqu'à Noël. Viendront ensuite, en début d'année 2020, les travaux de confortement du réseau pluvial et de

terrassement de la route départementale et d'aménagement du rond-point. Ce chantier durera jusqu'en mai 2020.

5 Salle des sports

Les aléas dus au désistement d'une entreprise, la nouvelle consultation pour la remplacer, les délais administratifs de notification sont enfin derrière nous : le chantier a enfin commencé !

Un premier rendez-vous de mise au point avec l'ensemble des entreprises a eu lieu sur le site. Cette rencontre des entrepreneurs, des services techniques de la collectivité et de l'architecte a permis de peaufiner les détails de coordination.

Désormais, les entreprises fabriquent des éléments en usine, dessinent leurs plans et règlent les derniers détails de construction. Elles se sont installées sur le chantier pour commencer sereinement les travaux depuis la mi-novembre.

6 Les vitraux de la chapelle du Moustiers

René GUIFFREY est un artiste local qui vit au hameau des Baux depuis des années, réalisant de nombreuses œuvres, fontaines et vitraux mêlant verre et eau.

Il nous dit : « le matériau verre (et sa transparence) est celui que j'ai le plus sollicité. Le blanc n'a servi que de support au vent, au soleil, à l'eau. »

L'artiste vient de réaliser pour la chapelle du Moustiers six vitraux blanc avec pour la première fois une fine touche de bleu.

Une composition à voir sous peu in situ.

Dominique ROUYER

VIE A BÉDOIN



Trompe réalisée par des Compagnons du Tour de France - © Guy Pairoux



Chasse roue cerclé de fer
© Guy Pairoux

1 *L'historien du village : dialogue à quatre voix*

Lionel et Brigitte venaient de passer l'acte de vente chez le notaire et réaliser leur rêve. Jeunes retraités, fuyant la géographie serrée de la capitale, ils avaient résolu d'habiter dans ce village du piémont du Ventoux, dans cette maison de pierre accessible par une ruelle étroite.

Leur premier geste fut de s'arrêter sur le banc joutant la fontaine où les attendait leur vieil ami Saturnin, le cantonnier du Ventoux. Ce jour là Saturnin était accompagné d'un inconnu qui engagea la conversation :

- **L'inconnu** - Vous avez fait le bon choix d'habiter cette ruelle très calme qui épouse le tracé des anciens remparts. Saviez vous qu'autrefois cette ruelle étroite s'appelait "Rue Grande" et était le lieu le plus animé du village. Si vous êtes attentifs, vous apercevrez encore d'anciens supports et potences d'enseignes de boutiques ainsi que des inscriptions délavées mentionnant des métiers aujourd'hui révolus, car autrefois ce lieu constituait le cœur économique du village, et ce jusqu'au XIX^e siècle, avant que les quatre portes de ville ainsi que les remparts soient démolis et remplacés par le cours actuel bordé de platanes, de terrasses, restaurants et petits commerces.

- **Lionel** - C'est tout à fait logique que les villageois aient délaissé cette rue pour le cours, car on n'y accède pas aisément. Lorsque nous revenons des courses, nous nous garons sur la petite place en amont, située à une cinquantaine de mètres de la maison.

- **L'inconnu** - Vous ne pouvez tout de même pas obliger madame à effectuer à pied plusieurs trajets, de votre voiture à la maison afin de ramener ses courses ! Avez-vous remarqué qu'au bout de votre rue existe une superbe trompe*. C'est du bel ouvrage que cette trompe en encorbellement, qui a été réalisée fin du XVIII^e siècle par des Compagnons tailleurs de pierre, afin de permettre le passage à la croisée des chemins, à de hauts chariots.

- **Lionel** - Mais le passage reste néanmoins très étroit !

- **L'inconnu** - Pas du tout, si vous repliez vos deux rétroviseurs, vous passez aisément entre les murs.

Et l'homme de déplorer la disparition des chasse-roues ou chasse-moyeux, ces pierres de forme conique, cerclées d'un anneau métallique qui protégeaient les angles des murs d'intersection de deux rues et les entrées de portes cochères des roues de charrettes, rectifiant leur trajectoire au besoin.

- **L'inconnu** - Il y en avait partout dans les villes et villages de ces merveilleux témoins de notre petit patrimoine, qui nous ont été enlevés ! Maintenant prolifèrent

toute sorte de panneaux, pléthore sémantique réglementant la largeur et la hauteur du véhicule, sa vitesse, sens interdit, excepté circulation locale, etc. Mobilier urbain qu'ils appellent ces machins ! Bon, midi vient de sonner, madame m'attend pour la soupe... A bientôt et au plaisir de vous revoir.

Brigitte demanda à Saturnin :

- **Brigitte** - Mais qui est donc ce monsieur si érudit ? Serait-ce l'historien du village ?

- **Saturnin** - Pas du tout, c'est le carrossier du garage du village qui habite sur le cours...

***Trompe et chasse-roue, élément du petit patrimoine de notre village.**

Une trompe est une voûte tronquée formant saillie dans le vide. Elle supporte l'encoignure d'un bâtiment. Cet ensemble de pierres appareillées en forme de coquille forme encorbellement. La trompe constitue un tour de force de stéréotomie pour les Compagnons du Tour de France tailleurs de pierre qui maîtrisent la « science du trait ».

Le chasse-roue, appelé également chasse-moyeux, est une borne de pierre souvent cerclée de fer, située au pied d'une porte cochère, à l'angle d'un bâtiment, au pied d'un mur et qui est destinée à empêcher les roues ou le moyeu de détériorer le mur.

Guy PAIROUX



2



2



2



2

2 Noël dans les écoles de Bédoin

Cette année, tous les enfants de nos écoles maternelle et élémentaire ont adopté le même thème : le recyclage. Pour se documenter, ils ont étudié le livre « Orchestre recyclé ».

Les enfants sont vraiment très intéressés par ce thème et nous en parlent bien volontiers :

- comment recycler le verre,
- comment recycler les métaux ,
- comment effectuer le tri de nos poubelles,

- que mettre dans le compost. Et bien d'autres explications que nous adultes devrions écouter et mettre en pratique.

Les classes de primaire ont fabriqué un arbre avec cette phrase : « je rêve que... » et chacun a écrit ce qu'il souhaitait pour notre planète Terre.

Les décorations du sapin sont en objets recyclés. Pour la fête organisée fin janvier avec la participation de Romain de la CoVe, les enfants utiliseront des instruments de musique fabriqués également avec du recyclage.

Les objets peints offerts à l'occasion de Noël sont des fonds de bouteilles en plastique remplies de coton dans lesquelles sont plantées des graines.

Les cartes de vœux offertes sont peintes au dos de boîtes de céréales en carton. Bref, tout est axé sur l'environnement et cet atelier durera toute l'année. Les trois classes de maternelle travaillent également sur ce thème du recyclage.

Les élèves ont fabriqué une réalisation collective sur le thème choisi par l'ensemble de l'école.

Christiane MAHLER et Claire EVANS

Classe de CP /CE1 de Madame Sophie Gaudin

Après avoir étudié l'album « J'ai rêvé que... », les enfants ont imaginé pour Noël des rêves pour une planète idéale !

- Gladys : *J'ai rêvé que les gens ne jetaient plus de déchets par terre.*
 Paul : *J'ai rêvé que l'on ne gaspillait plus la nourriture.*
 Lylie : *J'ai rêvé que l'on prenait soin de nos habits.*
 Gabin : *J'ai rêvé que les animaux ne disparaissaient plus.*
 Zahra : *J'ai rêvé que tout le monde triait ses déchets.*
 Alexandre : *J'ai rêvé que les bateaux ne coulaient plus.*
 Kaïs : *J'ai rêvé que l'on ne brûlait plus les forêts.*
 Angèle : *J'ai rêvé que l'eau des océans était propre.*
 Julia : *J'ai rêvé que les voitures ne polluaient plus l'air.*
 Rayane : *J'ai rêvé que l'on n'utilisait plus le pétrole.*
 Lenny : *J'ai rêvé que l'on ne gaspillait plus l'eau.*
 Mathis : *J'ai rêvé que la Terre n'était plus polluée.*
 Mathys : *J'ai rêvé que l'on respectait notre planète pour les enfants.*
 Ethan : *J'ai rêvé que l'on recyclait tous les déchets.*
 Matteo : *J'ai rêvé que toute notre planète reste propre.*
 Lina : *J'ai rêvé que l'on ne jetait plus de mégots par terre.*
 Lola : *J'ai rêvé qu'il n'y avait plus de plastique dans la mer.*

Classe de CP

Les cadeaux d'amour que les CP voudraient offrir à leurs parents pour Noël :

- faire le ménage,
- faire la lessive et plier le linge,
- passer la serpillière,
- rendre service,
- repasser le linge,
- préparer le repas,
- ranger leur chambre,
- mettre la table,
- bricoler avec eux,
- aller se balader,
- faire un câlin,
- jouer en famille,
- être gentil avec eux,
- obéir,
- ne pas se disputer avec leurs frères et sœurs.



3 Les Sapeurs-pompiers de Bédoin

Avec pour devises « courage et dévouement » et « sauver où périr », nos pompiers sont particulièrement appréciés par la population.

Un peu d'histoire : ces principes de confiance et de respect sont à la base de leur engagement et remontent à l'Antiquité. Depuis que les villes existent, les incendies surviennent et donc il faut des hommes pour les éteindre !

Savez-vous que la première pompe à incendie a été inventée au XVII^{ème} siècle et importée en France en 1699 par un modeste comédien qui devint ainsi le premier pompier professionnel de France ? Et en 1810, après un bal tragique qui fit des dizaines de morts, Napoléon décide de créer le bataillon des Sapeurs-Pompiers de Paris qui existe encore aujourd'hui.

Des années durant, les pompiers transportent leur matériel eux-mêmes, les chevaux leur apportant une aide précieuse. Cent ans après la Révolution, l'apparition de l'automobile permet aux pompiers d'accroître leur mobilité et leur rapidité d'intervention. Leurs camions seront de couleur vermillon à partir de 1885 afin d'être très voyants. Quant à la grande échelle, les pompiers l'ont eue à la fin du XIX^{ème} siècle. Les premiers modèles mesuraient 19 mètres, ils font maintenant jusqu'à 45 mètres avec des nacelles ! Les tenues de l'époque en laine et coton abondamment arrosées d'eau lors des incendies (d'où l'expression : « fumer comme un pompier ») ont bien évolué aussi : aujourd'hui, elles sont entièrement ignifugées. Mais revenons à « nos » pompiers.

Quelques chiffres :

Le département de Vaucluse compte 2000 pompiers dont 1500 volontaires qui se portent quotidiennement à notre secours. Mais cette communauté est inquiète car le volontariat est en crise.

A Bédoin, le corps existe depuis un peu plus de cent ans. Il compte actuellement 40 pompiers mais 30 seulement sont réellement opérationnels. Les interventions sont de l'ordre de 500 par an : 85% de ces interventions portent sur les secours à la personne et 10 à 15 % concernent les incendies. Ces hommes et ces femmes (15%) sont intervenus dans l'Aude et les Bouches du Rhône pendant la tempête de 1999, dans des incendies sur le Ventoux etc. En cas d'alerte, ce sont d'abord les pompiers locaux qui interviennent. Si nécessaire, ils peuvent réclamer de l'aide au niveau départemental voire au niveau régional.

Les missions des Sapeurs-Pompiers :

- la protection des personnes, des biens et de l'environnement,
 - le service de prévention faisabilité dans les grandes surfaces, maisons de retraite, constructions urbaines etc . qui leur permet de vérifier tous les deux ans que les normes de sécurité soient respectées,
 - les accidents de la voie publique. Si l'accident a lieu au domicile de la victime, c'est le médecin régulateur qui décidera de l'envoi ou non des Sapeurs-Pompiers car le domicile n'entre pas dans leur compétence sauf en cas de fonction vitale engagée comme la perte de conscience ou une hémorragie.
- Que se passe-t-il après un appel au 15, au 18 ou au 112 ? C'est un centre d'alerte unique situé en Avignon qui prend l'appel, un médecin régulateur décide qui envoyer : médecin, Samu ou pompiers.

Les Pompiers en colère

A l'échelle du territoire national, les pompiers ne se sentent pas suffisamment reconnus et s'inquiètent des moyens mis à leur disposition. Il faut savoir que ces hommes et femmes se font caillasser dans de nombreuses villes dont Carpentras et Avignon alors qu'ils sont en intervention pour sauver des gens ! Cette colère ne les empêche pas d'être toujours présents pour nous aider.

Leur message pour 2020

En cette fin d'année le commandant de notre centre, le capitaine Stéphane RABAGLIA souhaite passer un message. Il veut sensibiliser la population et expliquer que les pompiers sont des hommes et des femmes ordinaires et non pas des surhommes comme on les présente bien souvent, des personnes qui acceptent tout simplement de donner de leur temps afin d'aider leurs concitoyens.

Il voudrait que le recrutement soit plus simple et plus rapide. Il nous fait savoir que pour 25% des interventions, le sac de premiers secours n'est pas utile. De nombreux candidats pourraient ainsi venir consolider l'équipe de volontaires et donner quelques heures. Ainsi, ils viendraient aider les pompiers à sauver des vies. Dans certaines villes ces « bons samaritains » existent déjà qui interviennent pour la survie des victimes d'arrêt cardiaque en attendant les pompiers. Plus la réalisation des gestes de secours est précoce, plus la victime a de chance de vivre.

Les pompiers sont des hommes et des femmes insérés dans nos villes et nos villages où ils vivent à nos côtés leur engagement citoyen. Qu'ils en soient remerciés !

Christiane MAHLER



4



4

4 Retour sur le Téléthon

Vendredi 6 et samedi 7 décembre, un week-end d'animations était programmé par un collectif d'associations en faveur du Téléthon.

Le vendredi, à 14h00 le club de marche organisait une petite randonnée de 8 km. Ensuite, à la sortie des écoles c'était la traditionnelle vente de goûters et de sapins. Les parents d'élèves avaient préparé un délicieux chocolat chaud et des stands de maquillage pour les enfants étaient proposés. Le samedi, nous étions nombreux le matin place de la république avec, pour commencer un défi : le parcours concocté par Christophe et le nombre de kilomètres parcourus (355 km).

D'autres animations étaient également proposées : vente de tartes sucrées et salées par « Li Bouligaire », vente de petites cartes brodées par « Bédoin à petits points », vente de petites créations tricotées par « Récréation » et une nouveauté cette année, un atelier relaxation reiki par l'association « Energia 3 » dans une salle de l'école. Josette préparait sa délicieuse paëlla et nous pouvions aussi déguster un bon vin chaud cuisiné par « Linux Ventoux ».

Le pôle EJE participait également à ce rendez-vous : biathlon laser avec Sébastien, atelier créatif de décoration de Noël avec Nadine et Sylvie et « crée ton graff » avec Eliot. Et bien sûr, vous avez pu profiter de diverses autres animations.

Un grand merci aux nombreuses personnes présentes, aux bénévoles, aux associations, à Rolland qui comme chaque année a assuré la sonorisation avec plaisir, au directeur de l'école pour la mise à disposition des locaux et à nos partenaires Carrefour, ONF et VMV.

Merci à vous tous pour votre mobilisation. Toutes les recettes de ce week-end vont être reversées au Téléthon.

Les actions pour cette cause peuvent être organisées toute l'année. Ainsi nous avons reçu un chèque du club de football « Ventoux Sud » pour un loto organisé en mars dernier et l'association « Egobike » proposera un grand rendez-vous VTT au printemps avec une participation pour le Téléthon.

« L'AFM Téléthon » est une association constituée de malades, de parents de malades concernés par des maladies génétiques rares. Les premiers médicaments sont aujourd'hui disponibles et les essais cliniques se multiplient.

Et c'est grâce à la mobilisation de chacun d'entre nous ! Ce qui n'a pas empêché cette manifestation d'être festive avec de bons moments dans lesquels le sport et les diverses animations étaient de belles aventures humaines.

5 Tour de Provence 2020 : une arrivée au Ventoux !

La 5^{ème} édition du tour de Provence se déroulera du 13 au 16 février 2020. Le samedi 15 février les coureurs partiront d'Istres, emprunteront les routes du Lubéron puis passeront à Bédoin alors qu'un sprint est prévu devant la cave coopérative. Ils traverseront ensuite notre village pour gravir les pentes du mont Ventoux pour une arrivée au chalet Reynard.

Cette épreuve est une course de pro série, de nombreuses équipes du world tour et de division 1 seront présentes. Un événement à ne pas rater ! L'occasion pour vous de voir de grands coureurs professionnels et de nombreux champions comme Nairo QUINTANA et Warren BARGUIL qui sont attendus.



6

6 Championnat de France d'équitation

Deux cavalières de l'association « Les Cavaliers de la Louvière » ont brillé lors de ce championnat :

- Clara GENIN a obtenu la médaille d'argent dans la discipline equifeel catégorie club poney minime,
- Cyrielle DELNOY a obtenu la médaille d'or dans la catégorie club poney minime.

Ces performances concrétisent le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif. Toutes nos félicitations pour ces deux jeunes filles, cavalières méritantes.

Vincent POUILLAUDE

7 La vie culturelle à Bédoin

Pour clôturer l'année 2019, le service culture vous propose le dimanche 22 décembre à 17h00 au centre culturel, un concert de Noël avec l'ensemble de Thibault PLANTEVIN et Paulin REYNARD, suivi des traditionnels 13 desserts.

Puis nous débiterons l'année 2020 avec un concert en hommage à Gilbert BECAUD, M. 3000 volts, avec le duo « Petit D'EJ » composé de deux chanteurs et instrumentistes (piano et guitare) pour une soirée intimiste et originale qui se déroulera le samedi 23 février à 17h00 au centre culturel (chapeau pour les artistes à la fin du concert).

Nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui œuvrent pour le service culture et naturellement le public toujours aussi nombreux et fidèle (5 à 6000 spectateurs en 2019).

Bonnes fêtes à tous et à l'an que ven !

Michèle MASSENDES



Le grand show des petites choses © G. Legrand

8 Une bibliothèque douillette contre les frimas !

Profiter de la bibliothèque sans quitter votre canapé ? Bénéficiez comme de nombreux Bédouinains, du service « Vivre connectés » : une plate-forme de films et séries, des cours et du soutien scolaire, des titres de presse, directement et gratuitement accessibles de chez vous, après inscription (gratuite pour les Bédouinains) dans votre bibliothèque. N'hésitez pas à contacter les bibliothécaires qui prendront toujours le temps de vous informer.

Vous préférez la convivialité ? Rendez-vous aux nombreuses animations que la bibliothèque vous propose pour affronter l'hiver !

- **Club de lecture** : réunion dans une ambiance très conviviale, tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, salle du conte lu, soit le 8 janvier, le 12 février, le 11 mars. Entrée libre, sur une plage horaire de 17h30 à 20h, permettant à chacun de participer selon ses disponibilités.
- **L'heure du conte** : pour profiter du talent et de l'imagination débordante des conteurs bénévoles de la bibliothèque : rejoignez-nous à « L'Heure du conte » les mercredis 15 janvier, 5 février, 4 mars et 1^{er} avril, à 17 h, salle du conte lu. A partir de 4 ans. Entrée libre.
- **Ateliers gratuits de découverte des tablettes tactiles** organisés à la bibliothèque. Les places sont limitées, il faut donc réserver auprès des bibliothécaires.

- **Ateliers d'initiation et ateliers thématiques** pour les adultes : mardi 21 janvier puis mardi 11 février, de 10h à 12h.
- **Ateliers ludiques de découverte** d'applications pour enfants : mardi 18 février à 10h et jeudi 27 février à 14h.
- « **Bonheurs de lecture** » revient nous régaler avec un premier spectacle en ce début d'année : samedi 8 février à 20h30 avec « Trois femmes puissantes », magnifique texte de Marie N'Diaye, qui a reçu le prix Goncourt. Ne manquez surtout pas leurs délicieuses lectures musicales ! Salle du conte lu. L'entrée est libre.
- « **Le grand show des petites choses** » : spectacle de marionnettes jeune public, par la Cie Les frères DUCHOC, dans le cadre du programme d'animations du réseau BiblioCoVe. Drôles et émouvants, nos deux artistes inclassables nous offrent un spectacle de théâtre d'objets rempli de poésie, de surprises et de belles choses à regarder. A savourer dès 3 ans, jeudi 20 février à 16h (pendant les congés d'hiver). Auditorium du centre culturel. Entrée libre.
- **Luc BATARD** nous présentera la deuxième partie de son livre « Tout ça c'est de l'hébreu ! Les noms francisés », lors d'une causerie, suivie d'une vente dédicace, le vendredi 6 mars à 18h30. Salle du conte lu. Entrée libre.
- **Vendredi 13 mars à 20h30**, la Cie « Des Bouches Aux Oreilles » propose une lecture théâtralisée de « Los Niños », beau texte de Sabine TAMISIER paru en 2017. Où une adolescente, qui se croit délaissée par ses parents, va aller de découvertes en découvertes... Salle du conte lu

Entrée libre, participation au chapeau.

- **Un stage de formation à l'art du conte va être organisé par la bibliothèque très prochainement. Envie de rejoindre l'équipe de conteurs bénévoles ? Alors cette formation de deux jours est faite pour vous ! Renseignez-vous vite à la bibliothèque.**

Pour profiter des quelques 5500 livres, BD et magazines à votre disposition, emprunter tablettes ou liseuses, livres numériques, il vous faudra nous rendre visite ! L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres. L'inscription, gratuite pour les Bédouinains, est nécessaire pour emprunter les livres à domicile.

Sachez aussi que les personnes isolées âgées ou dépendantes peuvent bénéficier du service de portage de livres à domicile sur la commune. Il est entièrement gratuit. Si vous êtes concerné ou si vous connaissez une personne dans cette situation, contactez la Bibliothèque ou la Mairie.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque
 Mardi 15 h/18 h
 Mercredi 10 h/12 h - 15 h/18 h
 Jeudi et Vendredi 16 h/18 h
 Samedi 10 h/12 h
 Tél : 04.90.65.69.72.
 Courriel : bibliotheque@bedoin.fr



9-3



9-2



9-3



9-3



9-1

9 Pôle Enfance Jeunesse Education (EJE), Action sociale et Sport

9-1 Les actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Noël des anciens 2019

Le CCAS de Bédoin, soutenu par la mairie, renouvelle son opération « colis de Noël » pour les personnes âgées de 80 ans et plus. **Cette année 281 colis de Noël ont été remis à nos anciens à domicile par notre équipe de 15 bénévoles toujours aussi engagés.**

L'équipe a composé un coffret avec un plaid polaire, un ballotin de chocolat d'un artisan chocolatier et d'une carte de vœux, le tout accompagné d'une bouteille de vin pour les hommes et d'un coffret bien-être pour les femmes.

M. le Maire apportera personnellement leur colis aux résidents de l'EHPAD ainsi qu'aux religieuses de Nazareth.

Au mois de mars, le traditionnel repas animé aux Florans, sera proposé aux aînés de 70 ans et plus, il accueillera en ce début d'année plus de 300 personnes.

9-2 Les Aventuriers du Ventoux

Le centre de loisirs propose entre autres projets, des mercredis Intergénérationnels : ce projet a été mis en place au cours de l'année 2019 et vise à mettre en lien les enfants de l'ALSH, les Aventuriers du Ventoux et les résidents de l'EHPAD.

Ainsi le 16 octobre 2019 les membres des deux structures ont participé ensemble à un

loto. Ce fut un moment convivial et de partage, les enfants avaient préparé en amont des lots pour les résidents (petit porte bonheur) et l'EHPAD a assuré le goûter avec en plus des brochettes de bonbons.

Le 6 novembre dernier c'était un échange autour de la commémoration du 11 novembre qui a été mis en place. Les enfants âgés de 6 à 10 ans ont préparé le matin des questions sur le sujet et ont ensuite mis en dessin leur vision de ces événements. Un partage riche en informations et conversations. Les résidents ont pu témoigner de leurs connaissances ainsi que de leurs expériences parfois très détaillées sur le sujet. Les enfants ont été très attentifs et se sont montrés fort intéressés par ce moment qui s'est clôturé par un goûter partagé.

À venir différentes activités manuelles sont prévues en 2020 afin de préparer le marché de Noël de l'EHPAD, L'épiphanie, la Chandeleur et même un tournoi de Wii sports.

Pour en savoir plus le centre de loisirs vous invite à retrouver ses projets et ses programmes sur le site de la ville.

9-3 Vacances de Toussaint

Le centre de loisirs a accueilli 40 enfants tous les jours. Les enfants se sont retrouvés autour d'un atelier de magie et le défilé des monstres a clôturé leur séjour.

9-4 Les séjours Hiver

Les prochaines vacances à l'ALSH se tiendront en février 2020 car le centre de loisirs sera fermé aux vacances de Noël.

Le centre de loisirs propose deux séjours neige :

- pour les 6-10 ans aux Charmilles du 16 au 21 février 2020, un séjour neige et activités de montagne 20 places sont ouvertes et le séjour partira avec un minimum de 10 participants, alors venez nombreux nos « aventuriers du Ventoux »,

- et pour les adolescents un séjour SKI à Ancelle du 24 au 28 février 2020. 15 places sont ouvertes, le séjour partira avec un minimum de 8 jeunes.

Tarifs, inscriptions et renseignements séjours neige à partir du 6 janvier 2020 : eje@bedoin.fr

9-5 Les actions du pôle EJE

Gratifieria de Noël : le 13 décembre 2020 le pôle EJE a proposé aux familles et aux enfants un marché gratuit au centre culturel de 14h00 à 19h00. L'idée : « un marché de Noël autrement » basé sur le don et permettant à certains de ne pas jeter inutilement un jeu ou un jouet qui pourrait faire un heureux et pour d'autres de recevoir sans toucher à son portefeuille.

Carnaval : dimanche 29 mars le pôle EJE et le service culturel organisent le traditionnel carnaval.

La compagnie « CABR'CAN » et le pôle EJE vous attendent à 14h00 place de la République et à partir de 15h00 au centre culturel où la fête battra son plein.

Béatrice ROUX et Jane TREVILY

DOSSIER



De la Maison de Services Au Public (MSAP) à la Maison France Services (MFS)

Retour sur la MSAP

Lorsque nous évoquions le sujet dans l'édition du Passadou d'avril 2019, nous ne savions pas encore que l'environnement de la MSAP de Bédoin allait subir une si profonde mutation. Nous reprenons donc le dossier pour vous informer des changements à venir.

Un petit rappel tout d'abord : la finalité d'une MSAP consiste à renforcer l'accès aux services publics de proximité. Inaugurée le 25 novembre 2017, portée depuis par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) et soutenue par la commune de Bédoin, la MSAP compte cinq partenaires, Pôle Emploi, la Caisse de retraite (CARSAT), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la direction des Finances publiques (DGFiP). Elle est installée à proximité du stade dans un bâtiment provisoire.

Dans cette configuration, elle réalise plus de 600 actes sur les 12 derniers mois témoignant ainsi de l'attente de la population.

Le financement de la MSAP était assuré par une subvention de l'État et des fonds opérateurs qui couvrait 50% du fonctionnement et en complément s'ajoutaient une aide de la commune et de la région et un autofinancement lié à la Cerise Numérique. En 2019, la région n'a pas pérennisé sa participation et l'État a versé la sienne avec un retard de 6 mois entraînant une situation critique de la trésorerie de la MJC.

La Collégiale de la MJC tient à remercier chaleureusement son animateur de la MSAP/Cerise Numérique, Philippe ROZE, qui au cours de ces deux années, a dispensé ses conseils et son savoir-faire, non seulement aux Bédouinains, mais aux autres habitants des communes voisines et qui a su rendre la MSAP éligible en MFS. Nous savons maintenant qu'il continuera son action, cette fois au sein de la commune de Bédoin, ce dont nous nous réjouissons.

Les changements

Annoncé en avril par le Président de la République à la suite du Grand Débat de l'hiver dernier, un réseau de « Maisons France Services » verra le jour en 2020, en remplacement des 1340 Maisons de Services Au Public. L'idée est la même : il s'agit de répondre à la problématique de régression des services publics notamment dans les territoires ruraux. Concrètement, il faut rendre les services publics plus accessibles en améliorant l'accueil et en accompagnant les usagers déroutés par la dématérialisation des démarches administratives.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, l'État impose des règles nouvelles. Désormais les Maisons France Services doivent proposer davantage de services et être animées par deux agents formés. En contrepartie, elles bénéficient d'un financement a priori pérenne de 30 000 € par an.

Sous réserve qu'elle réponde aux nouveaux critères, la MSAP de Bédoin entre dans la catégorie des établissements susceptibles de se transformer en Maison France Services labellisée à compter du 1^{er} janvier 2020.

Il était nécessaire de définir un plan d'actions pour faire face à ces changements. Après concertation en juillet 2019, les dirigeants de la MJC et les élus décident de s'emparer de la proposition de l'Etat. Compte tenu des contraintes financières et logistiques, la MJC ne souhaite pas porter la nouvelle institution. Son Conseil d'administration vote à l'unanimité pour un désengagement à compter du 1^{er} janvier 2020. Lors de son Conseil municipal du 7 novembre dernier, la commune quant à elle vote pour la municipalisation du service. Le salarié de la MJC rejoindra la MFS et deviendra un agent de la commune. Un second agent viendra compléter l'effectif.

Nous aurons donc une Maison de Services au public à Bédoin à partir du 1^{er} janvier 2020, un guichet unique au cœur du village pour accompagner la population dans ses démarches administratives.

Implantation

Le choix d'implantation de la MFS nous conduit à évoquer le projet « Romanité » en cours de réalisation. Pour rappel : ce projet associe la mise en valeur du patrimoine culturel et historique de la commune et la recherche d'un accueil des touristes davantage centré sur la découverte et le patrimoine alors que ces derniers constituent une part de plus en plus importante de l'activité économique de notre village, (voir Passadou d'avril 2019).

Concrètement, il s'agit d'ouvrir le site de la villa des Bruns à la visite et de réhabiliter l'ancienne caserne des pompiers en partageant ce nouvel espace avec un office de tourisme revisité, un stand de valorisation des productions locales et un petit amphithéâtre, lieu de vie convivial et culturel interprétant notamment la vie quotidienne à l'époque gallo-romaine.

Au printemps dernier, alors que le projet « Romanité » prenait forme et se dotait d'un calendrier de réalisation, la collectivité a immédiatement formé le projet d'installer dès que possible la MSAP à la place de « l'ancien » office de tourisme. Naturellement, la volonté des élus de transférer la MSAP vaut pour la Maison France Services qui trouvera ainsi son siège au cœur du village. Cette situation centrale dans un local aménagé permettra d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'accessibilité pour tous.



La Maison France Services

Définition

Le réseau France Services doit permettre aux usagers de procéder aux principales démarches administratives du quotidien au plus près du terrain. Il poursuit trois objectifs contenus dans la Charte Nationale d'Engagement France Services :

- une plus grande accessibilité des services publics au travers d'accueil physique et polyvalent,
- une plus grande simplicité des démarches administratives avec le regroupement sur un même lieu des services de l'Etat, des opérateurs et des collectivités territoriales afin de lutter contre l'errance administrative et d'apporter aux citoyens une réponse sur place sans avoir à les diriger vers un autre guichet,
- une qualité de service renforcée avec la mise en place d'un plan de formation d'agents polyvalents et la définition d'un panier de services.

Cette nouvelle ambition s'appuie sur une refonte complète du réseau existant des MSAP qui obtiendront le label France Services à condition qu'elles respectent les exigences de qualité de service.

La MFS proposera une offre garantie de service sous la forme d'un premier accueil et d'un accompagnement aux démarches en ligne assuré par au moins deux agents polyvalents. Tous les partenaires de cette politique seront présents, CPAM, MSA, CARSAT, CAF, Pôle Emploi et les ministères des comptes publics, de la justice et de l'intérieur. Chacun d'eux désignera un référent qui devra être facilement joignable pour assurer la résolution des cas les plus complexes. Le cas échéant, ils ré-

aliseront des permanences physiques au sein de la structure ou prendre des rendez-vous en Visio conférence. La MFS devra être équipée d'un dispositif de Visio d'ici à 2022. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) rejoindra également la Maison France Services.

Les agents polyvalents bénéficieront d'une formation renforcée effectuée avec le concours du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Pour décerner la labellisation France Services, les pouvoirs publics s'appuieront sur deux documents :

- la charte nationale d'engagement : socle de services minimal, horaires d'ouverture, formation des agents, équipement, aménagement d'espaces et reporting d'activité,
- le bouquet de services, c'est-à-dire le détail des services proposés qui devront être affichés dans la MFS.

Le pilotage du réseau de MFS sera assuré par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) associé à la banque des territoires à la Caisse des Dépôts ainsi qu'à la Poste. La responsabilité au niveau national incombe au ministre de la cohésion des territoires et au préfet au niveau départemental.

La charte d'engagement

Elle comporte cinq engagements :

- œuvrer pour un service de qualité : socle commun avec 2 agents formés et un correspondant par opérateur, accès au numérique libre et gratuit, lutte contre le non-recours au droit, accessibilité tous publics et notamment les personnes à mobilité réduite,
- œuvrer pour un service de proximité : offre adaptée aux spécificités locales, consultation citoyenne des usagers relatives à l'évolution de l'offre, ouverture au minimum 24 heures par semaine avec deux agents présents,
- œuvrer pour un service mutualisé : reporting trimestriel sur la fréquentation et les motifs de sollicitations, audits de conformité pratiqués par le CGET, résultats publiés pour une transparence totale,
- former les agents : chaque agent assiste obligatoirement au socle minimum de formation défini par le CNFPT et doit être capable d'assurer un accueil physique, d'informer et d'orienter les usagers, d'effectuer des actions de médiation sociale et numérique, d'accompagner les usagers dans l'exécution de leurs démarches administratives et dans leur appréhension des outils numériques et de les aider à la complétude de leurs dossiers,
- valoriser France Services : animation territoriale, réseaux sociaux, signalétique.

Quel bouquet de services ?

La MFS sera en mesure de répondre à vos questions, en voici quelques exemples :

Formation, emploi, retraite : je prépare ma retraite, je cherche un emploi, je suis affilié à la MSA, information jeunesse.

Justice : je fais face à un conflit ou un litige, je suis victime d'une infraction.

Prévention, santé : je veux obtenir le remboursement de mes soins, je suis en situation de handicap, je prends soin de ma santé.

Budget : je déclare mes impôts, je connais des difficultés financières, je fais face à un litige de consommation.

Etat civil, famille : j'ai perdu un proche, j'établis mes papiers d'identité, je donne naissance.

Logement, mobilité : je me déplace, je gère mon énergie, je cherche une allocation logement.

Anne CAPOZZO, Denis FORT, Georges VUILLAUME



Jas de Gloire



Jas de Guigau



Jas de Gerbaud



Jas de la Couanche



Jas du Toumple

10 Les Jas du Ventoux

Notre voyage sur les sentiers des jas du Ventoux et sur les traces encore visibles du pastoralisme s'achève dans cette édition 97 de LOU PASSADOU avec sept nouvelles bergeries. Sans doute en existe-t-il d'autres enfouies dans la végétation que nos forestiers découvriront peut être un jour ?

Jas de Gloire

En 1895, Pierre ROQUE prend la concession de cette bergerie. Sa fille, Marie-Thérèse, épouse ROMULUS Magloire à Bédoin en 1872. L'origine de ce nom n'est pas connue : l'assistance publique donnait parfois aux enfants trouvés le prénom du saint du jour (Romain) ? L'expression « ma gloire » n'était-elle pas employée par une mère aimante et fière pour désigner son fils ? Bref, ROMULUS, fils naturel de Marie-Madeleine REY (famille REY-VILLON) connu sous ce nom dans l'état civil, est né de père inconnu en 1831 et reprend la concession de son beau-père. Il décède en 1911.

Le jas de Gloire est situé dans le vallon de Feycinelle à 712 m d'altitude. Il est en état de délabrement, seules restent quelques pierres pour témoigner de son implantation et surtout une citerne partiellement épargnée par l'usure du temps. Il a été nettoyé et débroussaillé.

Jas de Guigau

La famille REYNARD a occupé cette bergerie avant 1830 bien que nous ne retrouvions pas les concessions correspondantes. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y en ait pas eu. En effet les traces de concession ne sont visibles qu'en cas d'attribution ou de renouvellement. Nous pouvons ainsi supposer que le jas de Guigau a été attribué à une époque antérieure au cadastre napoléonien et qu'il est resté dans la famille REYNARD. Construit il y a plus de 200 ans, le jas de Guigau est situé en bordure du vallon de l'Enrageade, quartier des escourts d'Honoré à 1028 m d'altitude. Escourts signifie réserve d'eau naturelle, sorte d'aiguier. Les murs de la bergerie sont encore imposants et les extérieurs ont été nettoyés et débroussaillés.

Jas de Gerbaud

En 1896, on trouve une concession au nom de Joseph GERBAUD. Mais cette mention n'est pas suffisante pour retrouver le nom des différents concessionnaires qui se sont succédés dans cette bergerie si bien qu'on ne sait pas attribuer le jas à telle ou telle branche de la famille GERBAUD.

Antérieur à 1830 et abandonné très tôt par ses occupants, le jas de Gerbaud est situé dans le quartier de Jouquin à la pointe des Vabres. L'endroit est accidenté et très escarpé et n'a pas été nettoyé si bien qu'il est envahi par la végétation.

Jas de la Couanche

L'un des plus beaux du Ventoux posé au milieu d'un site majestueux, le jas de la Couanche est situé dans le vallon de la Couanche à proximité de la combe Fiolo sur le GR 91 B à 1130 m d'altitude. Couanche vient de conque qui désigne un endroit clos. Il est particulier car composé de deux bergeries, l'une au nord l'autre au sud et doté d'une seule citerne.

Au sud et bien qu'on ne retrouve pas les documents, une concession aurait été attribuée à Jules GAUTIER. Au nord nous avons trace d'une concession au nom de Clovis REYNARD en 1897. Selon Emile BERNARD, les deux concessionnaires ont mis en place deux bergers issus de l'assistance publique (comme c'était parfois le cas) qui se sont côtoyés sans se parler pendant plus de trente ans !

Le jas de la Couanche a été partiellement restauré, cabane et citerne. Cette dernière a été remise en eau et les déchets divers et ferrailles ont été enlevés. La cabane sert d'abri aux chasseurs, randonneurs et autres usagers de la montagne.

Jas du Compagnon haut

Pourquoi le Compagnon ? Nous ne trouvons pas l'origine de ce nom. Ce jas est situé dans le quartier de Cadenières (endroit où l'on trouve des cades). « Quiéu de Gaméu » était le nom qui, en 1830, figurait dans le



Jas du Compagnon haut



Jas du Compagnon bas



Nash-Quad de 1917



Jas du Toumple



Jas du Toumple

cadastre napoléonien pour désigner cet endroit qui se présente comme un cul de sac. On retrouve le nom de Siffren REYNARD, né en 1805, marié en 1823 et mort en 1884 dit le Compagnon, concessionnaire à une époque non précisée. Selon un récit d'Emile BERNARD, Siffren aurait acheté un chien pour protéger son troupeau des attaques du loup. Un jour de retour d'une marche, le chien part en avant pour réintégrer le gîte. Lorsque son maître arrive à son tour, il trouve le chien ensanglanté mais vivant, couché en travers de la porte de la bergerie entrouverte. Persuadé que le chien devenu fou s'est déchainé en massacrant le troupeau, il lui tire dessus et le tue. Mais lorsqu'il entre dans la bergerie, il trouve le loup, mort, tué par son chien...

Le jas du Compagnon haut n'a pas été débroussaillé et il est en mauvais état. On le trouve à proximité du chemin des Glaciaires à 1200 m d'altitude. Pour information, Benoit TRIBOULET effectuant un stage dans le cadre de l'école forestière de Montélimar a marqué ce chemin il y a trente ans. Merci à lui pour ce magnifique chemin de randonnée !

Jas du Compagnon du bas

Il est situé au départ du vallon des Cadenières sur le GR 91 B à 1100 m d'altitude. En fait, il ne se voit pas depuis le GR 91B et l'itinéraire de ce dernier devra être légèrement modifié pour réparer cette anomalie. Les murs de cette bergerie sont légèrement

incurvés, laissant supposer qu'ils étaient surmontés d'une voute.

Nous pensons que la famille de Siffren REYNARD devait occuper les deux jas distants d'à peine 500 m. Tous deux sont abandonnés depuis très longtemps. La cabane du bas a été restaurée pour servir d'abris aux randonneurs. Les abords ont été nettoyés.

Jas du Toumple

Bergerie de l'aven située dans le vallon du Toumple en amont du vallon des Vabres, sur le GR 91 à 1300 m d'altitude, le jas du Toumple est la plus haute bergerie en état de fonctionner de la forêt communale. Sa construction est postérieure à 1830.

On retrouve Casimir BERNARD en tant que titulaire d'une concession en 1898 laquelle sera renouvelée en 1907. En 1953, la concession échoit à Félix Joseph CONSTANT dit « Belle Rose ». Félix Joseph CONSTANT est le père d'Eliane JOUVE. Avec lui, s'ouvre une ère nouvelle : adepte de la mécanisation, il abandonne les mulets pour un engin tout-terrain de fabrication américaine, le Nash-Quad de 1917 à quatre roues motrices recouvertes de bandages en caoutchouc forcément increvables, le tout propulsé par un moteur à explosion muni d'un gazogène fonctionnant au bois ! Ce véhicule lui permettait d'accéder directement à la bergerie par le vallon de l'Enrageade. Ce jas a été entièrement restauré, cabane, bergerie et citerne. Il est utilisé par le berger

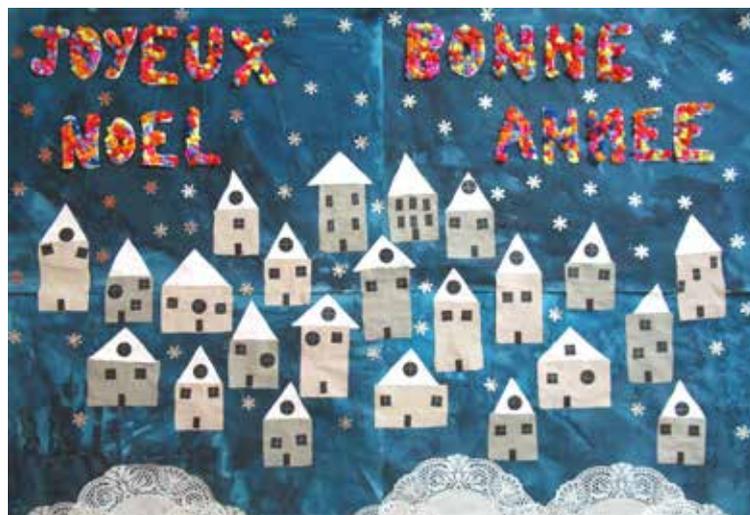
de Bédoin qui peut ainsi mettre son troupeau en sécurité.

Rappelons que trois bergeries fonctionnent actuellement sur le piémont du Ventoux : les Combarets au-dessus des Clops, les Mouillères au-dessus des Fébriers et les Baïsses au-dessus de Saint-Estève.

Enfin, cinq bergeries mentionnées dans la documentation ont complètement disparu :

- Plane de Choïs (diminutif de François) en limite de Beaumont du Ventoux,
- Besousse, sous le chalet Reynard,
- Jas des Vaques, situé en haut du vallon des Vaques, plane des Ermittants,
- Jas de l'héritier, situé chemin des héritiers, dans le vallon de Rigoï,
- Jas de la Fréchière, situé dans le vallon de la Fréchière sur le sentier des glaciaires à 1500 m d'altitude. Il a été occupé par Casimir BERNARD puis par Eugène MONTAGARD.

**Gérard DAMIAN,
Denis FORT
et Jean-Louis ROBERT**



11 Noël à Bédoin

Depuis 2014, une dynamique festive de fin d'année s'est emparée de notre village et c'est avec un grand bonheur que nous nous retrouvons tous en ce mois de décembre !

L' Association des Commerçants et Artisans de Bédoin a lancé les festivités le dimanche 8 décembre avec une belle foire de Noël. Félicitations pour cette grande première !

Pour Noël, nous vous attendons le weekend des 20, 21 et 22 décembre où vous retrouverez :

- vendredi 20 décembre à partir de 16h30, le goûter des enfants à la sortie des écoles, la procession aux lampions en compagnie des Lutins du Père Noël et enfin le magnifique show des Allstars avec le village féérique, les animaux de la ferme, la gigantesque choucroute et tellement de surprises ! Vous pourrez vous désaltérer et vous rassasier en attendant le mythique personnage descendant du ciel.
- samedi 21 décembre à 12h00, le verre de l'amitié offert par la municipalité aux habitants de Bédoin et l'inauguration du marché de Noël (une vingtaine de stands !) par M. le Maire. Alors que la calèche du père Noël

sillonnera les rues du village durant toute la journée, un repas chaud sur inscription sera proposé dans l'auditorium du centre culturel. Enfin, un spectacle pour enfant, « Noël concerto », commencera à 15h30 et sera suivi d'un goûter.

- dimanche 22 décembre, le concert de Noël par l'ensemble musical de Thibault PLANTEVIN à 17h00 sera suivi des fameux treize desserts !

Alors à très vite pour de belles fêtes de Noël et un grand merci à tous les intervenants pour cette magie ! Nous vous souhaitons bien évidemment à tous un Noël féérique !

PS : Les enfants, n'oubliez surtout pas votre lettre au Père Noël à déposer dans la grande boîte devant l'école avant le 21 décembre !

Morgane CHAPOT

12 Propreté de Bédoin

Samedi 9 novembre 2019, le service « gestion des déchets » de la CoVe représenté par trois agents et la municipalité représentée par l' élu en charge de la propreté, ont effectué une opération de distribution de composteurs qui a eu un grand succès. **L'objectif poursuivi**

est de limiter le volume de déchets en favorisant le recyclage. 21 composteurs et 10 lombricomposteurs ont été remis à des administrés sensibles à la protection de l'environnement qui ont apprécié cette démarche citoyenne à laquelle ils ont été associés, (à noter que les composteurs doivent être utilisés à l'extérieur alors que les lombricomposteurs peuvent être disposés à l'intérieur des locaux d'habitation). Une dizaine d'autres personnes se sont informées pour une acquisition dans les prochaines semaines.

La municipalité rappelle que tous les emballages sans exception peuvent être déposés dans les bacs jaunes depuis le 1^{er} octobre. Par ailleurs, la Mairie est très attentive concernant les dépôts sauvages et précise que des procès-verbaux sont dressés aux contrevenants.

Avec 18 camions et une collecte par semaine pour les particuliers, la CoVe a collecté en 2018 : 20 374 tonnes d'ordures ménagères (295 Kg par an et par habitant), 3183 tonnes de déchets recyclables (46 Kg par an et par habitant), et 2297 tonnes de verre (32 Kg par an et par habitant).

Joël CHARBONNEL



13 *Recette du Passadou : la tarte à la gigérine*

Depuis quelques jours, les étalages de fruits et légumes proposent d'énormes cucurbitacées vert jaunissant dont l'usage peut sembler problématique !

La tradition de Noël est là pour nous dire comment utiliser ce ballon ovale appelé gigérine ou méréville. On en fait une confiture délicieuse qui garnit la tarte traditionnelle à déguster avec les 13 desserts et la pompe à l'huile.

Ingrédients : 4 petits suisses, 60 gr de beurre, 120 gr de farine, 1 œuf, des zestes d'orange, un pot de confiture de gigérine.

Instructions : malaxez le beurre mou avec la farine puis ajoutez les petits suisses et le jaune d'œuf, et enfin les zestes d'orange. Formez une boule de pâte et mettez le tout au frigo durant une petite heure. Sur un plan de travail fariné étalez la pâte pour en chemiser une tourtière. Piquez le fond de la pâte avec une fourchette, étalez la confiture de gigérine. Avec la pâte restante, formez des croisillons pour décorer la tarte. Enfournez à four chaud à 220° pour une trentaine de minutes en surveillant la cuisson de la pâte.

Annie FAUCHE

14 *Bienvenue aux nouveaux résidents*

Comme chaque année, au mois de novembre, la municipalité invite ses nouveaux résidents à une cérémonie d'accueil. C'est l'occasion pour eux de faire connaissance avec tous les acteurs de la vie du village. Après une visite commentée par Gérard DAMIAN à travers les ruelles et l'histoire du village, c'est une découverte de la bibliothèque municipale qui a été proposée avant de pouvoir rencontrer les différentes associations, les élus ainsi que les agents municipaux.

Les nouvelles familles ont pu tout au long de la soirée voir les différentes facettes du village à travers un diaporama qui présentait des photos prises au cours des saisons et se familiariser avec le folklore provençal lors de l'intermède musical de « Li festijaire ».

La soirée s'est achevée avec un apéritif convivial autour du buffet présentant les spécialités du terroir et avant de partir, le cadeau de bienvenue ainsi qu'un dossier d'information a été remis par les élus à chaque famille présente.

Pour voir le film de la soirée et beaucoup d'autres informations, connectez-vous sur le site de la commune : www.bedoin-mont-ventoux.fr

15 *Bienvenue aux nouvelles entreprises*

Société E2R2 - Monsieur Laurent PRIEM, électricité, chauffage climatisation
105 chemin du Ménègue 84410 Bédoin
Tél : 06 27 87 68 94

FH Services - Monsieur Franck HEINZ, services aux particuliers et aux professionnels (ménage, repassage, jardinage et petit bricolage)
22 rue des Auvergnats 84410 Bédoin
Tél : 07 84 99 70 80

Solutions mots croisés

HORizontalement : 1. SAUCISSES.
2. MESON. 3. CO. SCI. SI. 4. ESA. IUS.
5. SESTERCES. 6. SEA. IEE. 7. IS. SIC. SS.
8. OSERA. 9. NECESSITE

VERTicalement : A. SECESSION. B. OSEES.
C. UM. ASA. OC. D. CES. SSE. E. ISCHEMIES.
F. SOI. CRS. G. SN. ICI. AI. H. SUEES.
I. SUISSASSE

La commission « Passadou » remercie mesdames Chantal CHAUSSY-DUCEP et Maryvonne MILLET pour leur collaboration au journal municipal.

Bienvenue à Paulette BAUDILLON et Anne CAPOZZO.

16 Fondation du patrimoine Pavillon Rolland

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

LE PROJET

Description

Élément remarquable du petit patrimoine bâti de la commune, le pavillon de Rolland est l'un des témoins de l'histoire des reboisements et de la restauration des Terrains en Montagne (RTM) sur le Mont Ventoux.

UN PEU D'HISTOIRE...

Le pavillon de Rolland est bâti en 1867-1868 dans le cadre de la mission de reboisement des agents des eaux et forêts. Ces missions font suite à deux lois de 1860 et 1864 sur le reboisement pour pallier les catastrophes naturelles qui ont parcouru la première moitié du XIXe siècle. Victimes d'une véritable crise érosive, les montagnes ne supportent plus leur masse. Les lois prévoient le reboisement de 1.3 millions d'hectares. Les travaux entrepris sont titanesques.

Le pavillon de Rolland est d'abord un logement pour les ouvriers des RTM. En 1899 il est restauré et sert de magasin à graines et de dépôt de matériel. Gîte des gardes forestiers contraints de coucher en forêt pour les besoins de leur service, il est restauré une nouvelle fois en 1926. Une plaque à la mémoire de MM. Eymard, maires père et fils, et Tichadou, inspecteur des Eaux et Forêts, est apposée en 1955.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'ob-

jet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du **Pavillon de Rolland - forêt communale de Bédoin**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux valide initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/62738 ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine Pavillon de Rolland - forêt communale de Bédoin**

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

LE PROJET DE RESTAURATION

Petit bâtiment sur deux niveaux, le pavillon de Rolland nécessite des travaux d'entretien et de restauration pour le préserver des dégradations. Dans un état vétuste, cette première étape est nécessaire pour envisager sa mise en valeur. A terme, le pavillon de Rolland aura pour vocation de devenir un lieu de mémoire et d'interprétation de l'histoire du site et de la Restauration des Terrains en Montagne. Cette valorisation s'inscrit dans le Schéma d'Interprétation du Mont Ventoux (SNAEMV).

C'est une histoire singulière et forestière, propre au Mont-Ventoux, qu'il faut préserver !

Ce projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projets Patrimoine rural non protégé lancé en partenariat avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Montant des travaux	106 632 €
Objectif de collecte	22500 €
Début des travaux	Septembre 2019



FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
Palais de la Bourse
CS 21856
13221 Marseille Cedex 01
04 91 39 56 70
paca@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



COMMUNE DE BÉDOIN
Hôtel de Ville
301 avenue Barral des Baux CS 90001
84410 Bédoin
04 90 65 60 08
accueil@bedoin.fr

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE :

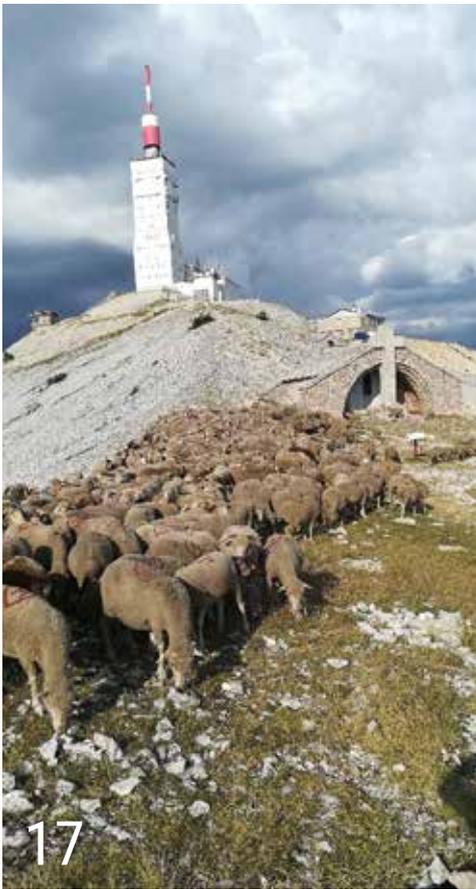
Inés SANCHEZ née le 17.09.2019
Luce FAUQUE née le 23.09.2019
Alya PRUVOST née le 14.10.2019
Wodan TARDIEU né le 02.11.2019
Cateliya SANS née le 03.11.2019
Lyam SALOMON né le 10.11.2019
Robin MASSON né le 18.11.2019
Louca PEZEILLIER le 19.11.2019
Kayla LEFEBVRE le 28.11.2019

FÉLICITATIONS :

Lionel BÉRARD et Marina GENS le 26.10.2019

CONDOLÉANCES :

Denis CHABROLIN (73 ans) le 12.09.2019
Ellen SCHREINHOUT veuve KOETEN (91 ans) le 26.09.2019
Sœur Françoise GOLDITE (81 ans) le 20.10.2019
Jeanine LEJAY épouse BOQUET (82 ans) le 30.10.2019
Pierre REYNARD (96 ans) le 09.11.2019
Jeanne ORTUNO DIAZ veuve GAY-BALMAZ (83 ans) le 14.11.2019
Alain HUCHET (71 ans) le 14.11.2019
Marie-Hélène BERMENT (60 ans) le 17.11.2019
Denise MENABE veuve VIVARES (88 ans) le 02.12.2019



17 *Le Pastoralisme ancré dans l'histoire du village et du Ventoux*

La famille d'Aimé Montagard fait pâturer des brebis sur le Ventoux depuis la fin de la guerre 39-45. Eugène Montagard (1922-2003) a commencé à l'époque avec trois brebis.

Trois membres de la famille, aidés de bergers salariés, s'occupent de l'exploitation familiale et du troupeau de belle taille, réparti jusqu'à douze lots différents, soit parqués, soit gardés, tout au long de l'année en différentes places.

Au menu : herbes des vignes et lavandes à l'automne et en hiver, alpages dans le Ventoux et en Savoie l'été, prairies, friches et campas à l'automne, un peu de foin en bergerie lors de l'agnelage et des ressources collines en hiver et lors des intersaisons. Les petits troupeaux sont répartis jusque sur les bords du Rhône et dans la Drôme.

Les collines représentent environ 30% de l'alimentation annuelle des troupeaux, hors alpages. Le Mont Ventoux n'est donc pas le seul à pourvoir à l'alimentation du troupeau, loin de là. Néanmoins il y'a presque toujours un à deux lots de brebis du « GAEC Montagard Ferrer » pâturant sur ses pentes ; en hiver du côté de la Madeleine, Tête des Mines, les Fébriers et Graviers Blancs. En fin de printemps et en été sur les crêtes (le

Toumple, la tête de Chauva, le sommet, la Frache, le Chalet Reynard) et en automne sur le Roussas, la plaine de la Gratte et la Couanche. **La mairie a installé des équipements facilitant la gestion pastorale, grâce à des crédits pastoraux Europe/Région (dossiers montés par l'ONF et le CERPAM*) : citerne d'eau au jas des Pèlerins, restauration des citernes béton sous la route du sommet, restauration de la toiture et de la citerne du Jas du Toumple.**

Le pâturage permet de maintenir en état une partie du patrimoine en pierre sèche, empêche l'embroussaillage des zones pâturées et donc permet ainsi le maintien de la faune et de la flore remarquables qui sont présents dans ces milieux ouverts. En juin la traversée du village pour cette magnifique transhumance locale attire de nombreux touristes !

Aujourd'hui Aimé Montagard se retrouve confronté à deux problèmes majeurs, qui en se combinant l'interroge sur l'avenir de sa pratique :

- La fermeture des versants par boisements naturels ou artificiels (plantations). Cette magnifique réussite forestière doit laisser quelques zones ouvertes pour le pâturage et la respiration des paysages, tout en prévoyant de forts besoins en eau suite au réchauffement climatique. La progression des genévriers sur les crêtes pourrait être repoussée par la mise en place du pâturage des chèvres et des boucs. Une réflexion se-

rait à envisager également sur l'ouverture de zones de pâturage à Perrache.

- **Les attaques de loups qui se succèdent sur ses troupeaux.**

Malgré les moyens de protection mis en place par l'éleveur ; regroupements en parcs nocturnes au lieu des couchades libres, embauches de bergers, et présence de chiens de protection, presque chaque jour des brebis disparaissent et ne peuvent être comptabilisées en victimes du prédateur.

Depuis le Jas de la Couanche jusqu'au sommet, il n'existe actuellement pas d'abris de bergerie, une étude serait à envisager.

Comment maintenir un pastoralisme vivant sur le massif du Ventoux au cœur de ces contraintes, c'est la question que se pose la municipalité de Bédoin et les éleveurs avec l'aide de l'ONF et le CERPAM, à qui la commune a confié une étude en complément de la révision du Plan d'Aménagement Forestier.

Ce n'est pas gagné... alors entre-autre, si vous avez peur des chiens de protection quand vous vous promenez, svp, suivez les consignes, ils ne sont pas là pour vous embêter, et pensez à la difficulté de garder des brebis sur le Ventoux !!!

**Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée.*

Nathalie REYNARD

VIE ASSOCIATIVE



1 M.J.C.



GRS : de bons résultats aux départementaux de GRS en «individuel» pour les filles de la MJC de Bédoin. Cette année nous avons essayé pour la première fois de concourir en catégorie préexcellence à finalité nationale. Bien sûr les 3 gymnastes ne sont pas sur le podium mais Emie BRUNA, Ambre LIAUME et Marie LANTENOIS sont quand même respectivement 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème}. Elles ont gagné leur sélection pour le régional qui aura lieu les 29 et 30 novembre prochains.

Dans les catégories à finalité départementale, il y avait beaucoup de gymnastes et 5 bédoinaises se sont classées : Stille AVAZER 7^{ème}, Marion DULAUROY 8^{ème}, Camille DETHES 10^{ème}, Zoé BORGEL LAMARQUE 17^{ème}. Leelou RENARD dans une autre catégorie se classe 13^{ème}. Elles ont réussi leur première prestation en «individuel», ce qui leur permettra de valider leur degré. Un grand bravo pour toutes.

Plus que jamais présents à cette compétition, Corinne et Jean-Paul PODEVIN ont montré que la MJC de Bédoin était partie prenante de l'organisation de cette compétition. Corinne a préparé tous les billets de juges et ce n'est pas rien ! Tandis que Jean-Paul se chargeait d'accompagner les filles sur le praticable, étant moi-même juge je ne pouvais pas le faire. Ils ont tellement bien



fait que la région a demandé à Corinne de refaire ce travail pour la région ! Un grand merci à eux deux.

Bénévoles

A la suite de l'assemblée générale de la MJC qui s'est tenue le vendredi 22 novembre, la collégiale renouvelle son appel aux bénévoles pour rejoindre les administrateurs pour 2019-2020.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Contactez Sophie au 04 90 65 95 66.

Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est une activité de la MJC. Comment ça marche ?

Nous accueillons les enfants à l'école, après la classe, le lundi, mardi et jeudi soir de 16h30 à 17h30 pour les primaires, et de 17h30 à 18h30 pour les collégiens. Chaque enfant bénéficie à raison d'une heure par semaine du soutien d'une personne qui le prend en charge tout au long de l'année scolaire et le guide dans l'apprentissage des leçons et l'organisation des devoirs. Si l'enfant n'a pas de travail particulier à faire, son répondant peut lui proposer des exercices dans les matières où il a des difficultés.

Qui sommes-nous ?

Le plupart d'entre nous sommes des retraités, grands-parents ou pas, heureux de partager un moment avec des enfants et de soulager des parents souvent très occupés. Nous sommes tous bénévoles et devons être suffisamment nombreux afin de pouvoir répondre à la demande et organiser la prise en charge de chaque enfant. Issus de l'enseignement ou non, notre désir est de donner confiance et de permettre à

l'enfant d'effectuer son travail scolaire efficacement.

Comment nous contacter ?

Si vous êtes intéressé, soit pour votre enfant, soit pour nous rejoindre en tant que bénévole, contactez le secrétariat de la MJC par téléphone 06 03 54 22 85 (la coordinatrice : Catherine DELAHAYE)

Cette activité est entièrement gratuite pour les enfants, la MJC vous demandera toutefois une adhésion afin d'être couvert en cas d'accident, si vous n'êtes pas déjà adhérent.

Des notes de musique...

Depuis le mois de septembre, un nouveau cours de chants chorale est dirigé par Emmanuelle RIVAULT et sa guitare au centre culturel.

Si vous aimez les chanteurs français et la Samba, venez nous rejoindre pour partager un très bon moment musical dans la bonne humeur et le plaisir de chanter à plusieurs sur des arrangements intéressants. Toutes les voix sont les bienvenues...

Nous vous attendons au centre culturel le lundi de 19h00 à 20h30 !

2 En Forme à Bédoin



L'association en Forme à Bédoin, un « sport pour tous », remercie toutes les adhérentes et tous les adhérents pour leur confiance.

- Le cours de pilates rencontrant un vif succès, nous avons ouvert un deuxième créneau horaire de 9h à 10h le mardi matin, à partir du mois de novembre.
- Vous avez pu nous rencontrer lors de la journée des associations et à la soirée des nou-



1



3



4



5

veaux arrivants.

- Il est toujours temps de nous rejoindre dans un de nos cours pour une activité de votre choix, à votre rythme.

Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour nous contacter : Tél 06 12 75 40 66
ou Mail : secreteriat@enformeabedoin.com
Site web : www.enformeabedoin.com

3 Collectif Citoyen Bédoin Ventoux

Des projets en vert et avec tous : au CCBV, les idées fleurissent pour cultiver le bien vivre ensemble et le lien social. Parmi les initiatives mises en place, la création du jardin partagé de la Buse, au hameau des Héritiers, qui réunit depuis le printemps 2019, jardiniers en herbe, néophytes ou aguerris. 700 m² conduits en agriculture biologique qui ont déjà donné de belles récoltes pour cette première saison. Il y a encore de la place pour ceux qui souhaiteraient rejoindre la dizaine de personnes déjà investies. Si vous êtes intéressés, envoyez un mail avec vos coordonnées à jardin-buse@framalistes.org
Prochaine étape, la création d'un café-épicerie associatif, ouvert à tous, qui serait aussi une vitrine pour les producteurs et artisans locaux. Un lieu convivial pouvant accueillir diverses animations et activités autour du faire ensemble, de la culture et de l'information, ainsi qu'un espace d'échange de biens, de services, de savoirs et de conseils. Le projet n'en est qu'à ses balbutiements et nous souhaiterions y associer dès mainte-

nant les Bédouinains. Un questionnaire, disponible sur notre site Internet (<https://collectifcbv.wordpress.com>), a été élaboré afin de collecter vos envies et vos idées. Toutes les bonnes volontés sont par ailleurs les bienvenues, que ce soit pour nous aider à trouver un lieu adéquat ou imaginer et participer à la mise en place des activités qui y seront proposées.

N'hésitez pas à vous faire connaître en nous écrivant à :
cafe-associatif-bedoin@framalistes.org

4 Bédoin Judo



Le lundi 7 octobre avait lieu le traditionnel cours découverte pour les parents et ami(e)s des judokas bédouinains.

Ce cours fut une réelle réussite. Ils furent nombreux à découvrir et apprécier cette séance de travail et de convivialité. Cette pratique leur a ainsi permis de réaliser que le judo est vraiment accessible à toutes et à tous.

Puis le 16 décembre, à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'ensemble du club se retrouvait sur le tatami pour un cours en commun. Cet entraînement était suivi par un apéro/goûter au centre culturel.

Horaires des cours :

Lundi, judo : 17h30 à 18h30, 18h30 à 19h30, 19h30 à 21h00,
Mercredi, cross training : 19h30 à 21h00,
Jeudi, judo et jujitsu : 19h00 à 20h30.

Renseignements :
Patrice WALCH : 06 22 48 15 04
ou bedoinjudo.com

5 « Les Flous du Ventoux », le club photo de Bédoin

Une fin d'année en photo



Après un vernissage très fréquenté, notre toute dernière exposition photo « Les Flous s'exposent » fut une nouvelle occasion de fédérer du monde autour de nos activités photographiques, avec une moyenne de 42 visiteurs par jour. Nous remercions tous ceux qui sont venus à notre rencontre et avec qui nous avons pu échanger !

Le prochain grand rendez-vous des « Flous du Ventoux » sera son 6^{ème} marathon photo amateur de Bédoin, le dimanche 12 avril 2020. Pourquoi ne pas vous lancer dans cette aventure ludique de la photo à faire dans un délai imparti sur des thèmes dévolés à la dernière minute ?

Plus d'infos sur notre site.

Notre association est ouverte à tout photographe qui souhaite partager sa passion et diversifier sa pratique à travers des ateliers techniques, des sorties photos, des réunions conviviales...

Rejoignez-nous... c'est toujours dans la bonne humeur !

Contact :

Christian GIRODET - 06 71 05 22 34 - les-flousduventoux@gmail.com - <https://les-flousduventoux.wordpress.com/>



6 Musique Opéra Bédoin

Musique
Opéra
Bédoin

Nous sommes heureux de vous inviter à assister à ce grand spectacle de fin d'année qui se déroulera le 28 décembre à 16h00 au centre culturel Hélen ADAM. Il s'agit de deux opérettes : deux histoires de maris... et de baisers... derrière une porte !

A cette occasion, MOB invite le groupe professionnel des chanteurs et acteurs du « Lyrique Côté Jardin » qui, encore une fois cette année, célèbre Jacques OFFENBACH avec une de ses petites opérettes composée pour les Bouffes Parisiens en 1859 « Un mari à la porte ». Cette œuvre si délicieuse sera précédée par « Le baiser à la porte » de Charles LECOQ.

Un spectacle d'une heure et demie qui promet de la belle musique avec des situations cocasses dignes de FEYDEAU, des quiproquo, des rires et des airs joyeux joués par des artistes très actifs dans leur métier et bien connus dans la région : Lydia MAYO et Marielle KHOURY sopranes, Alexander SWAN ténor, et Raphael MARBAUD basse. Éric BRETON, également très reconnu dans la région pour ses compositions, notamment un nouvel opéra pour l'Opéra d'Avignon en mars 2020, assurera la direction musicale et Veronica GRANGE la mise en scène. L'entrée : 20 €. Adhérents : 15 €. Étudiants : 10 €. Gratuité pour les mineurs.

Le 28 décembre à 16h00, nous vous attendons au centre culturel pour finir l'année en beauté ! Ce spectacle sera également donné au « théâtre Le Chien Qui Fume » en Avignon les 18 et 19 janvier prochains.

Réservations : 06 05 06 82 85

Contact : Pierre Paul JOBERT

Tel : 06 80 14 08 37

E-mail : musique.opéra.bedoin@orange.fr



7 Association des commerçants et artisans de Bédoin (ACAB)

1^{ère} foire de Noël de l'ACAB : dimanche 8 décembre, de 10 heures à 19 heures sur la Place de la Vigneronne, de nombreuses activités et animations ont fait passer de très bons moments aux habitants de Bédoin pour un dimanche festif et chaleureux.

Les enfants ont pu participer aux ateliers de décoration des sapins sur le parvis du centre culturel Hélen ADAM ainsi qu'aux ateliers de maquillage, de coiffure et de pâtisserie. D'autres animations étaient proposées telles que les joyeuses parties de pêche aux canards ainsi que la structure gonflable pour les plus audacieux. Toutes ces activités dédiées aux plus jeunes se déroulaient devant la traditionnelle maison du Père Noël.

Les plus grands n'étaient pas en reste ! Des défilés de mode organisés par nos spécialistes du prêt à porter, nos coiffeurs et nos esthéticiennes, avec des démonstrations de danses de cabaret et de Country sont venus rythmer cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

La pause de midi s'est déroulée sur place autour d'un repas qui a été à découvrir absolument (le thème a été dévoilé le jour même !). Une buvette a été mise à la disposition de chacun, améliorée par un vin chaud spécial Noël, des crêpes et des marrons grillés, le tout servi par nos commerçants du village. De 14 à 17h00, ce fut un moment fort de la journée : la visite de la crèche provençale à la chapelle de Nazareth a ravi les plus petits comme les plus grands. Les sœurs de la communauté et le curé de la paroisse sollicités par les commerçants de Bédoin



ont accueilli les visiteurs sur le thème de la Nativité et de l'esprit de Noël.

La séance émotion a été assurée par Lisa et Béthany, accompagnées de leur 4 L. Elles nous ont raconté leur projet humanitaire au Maroc à travers le célèbre 4 L Trophy de février prochain. Présentes sur cette première foire de Noël, elles ont collecté nos anciens jouets, avec l'aide de l'association des parents d'élèves des écoles de Bédoin, afin de mener à bien leur projet dans les écoles marocaines.

Soutenues et aidées par l'ACAB, la mairie, les vigneronnes, la société DAL AGNOLA TP, Carrefour et le Domaine de Bezezy, elles ont bien mérité de repartir avec une 4L chargée comme la hotte du Père Noël !

Merci à tous et toutes d'être venus aussi nombreux. Joyeux Noël et très bonne année 2020

Contact : Carmen YOUSTE

8 Mémoires de Bédoin et du Ventoux

Programmées depuis longtemps, « Mémoires de Bédoin et du Ventoux » a présenté 2 conférences.

Le lundi 11 novembre, Anne-Marie ISAAC, membre de l'association, a proposé à un public très nombreux une conférence sur l'année 1919. Elle a démontré la complexité d'une période dont l'Europe ne s'est pas encore remise. En effet, ici et là, les « fantômes de passé » resurgissent et résonnent aujourd'hui de façon parfois douloureuse, en Hongrie ou dans l'ex- Yougoslavie. C'était pourtant la « Der des Der » ! Cette sixième et dernière conférence sur la « Grande Guerre » met fin à un cycle commencé en 2014.



Puis la même semaine, samedi 16 novembre, enfin, la conférence tant attendue de J-Y. LE NAOUR.

Partant de la bande dessinée dont il est l'auteur, « La Faute au Midi », il a su présenter avec brio les mécanismes qui ont conduit à la « légende noire des soldats du midi », soldats du XV^{ème} corps d'armée injustement accusé de la défaite de l'armée française en Lorraine allemande en août 1914. Cette conférence s'est tenue devant une salle comble et un auditoire passionné, qui lors du débat a posé de nombreuses questions, prolongeant la soirée jusqu'à la séance de dédicaces. Cette conférence a été le point d'orgue de toutes ces années consacrées à la « Grande Guerre ».

Cependant, nous n'en avons pas vraiment fini avec elle. Depuis 2014, grâce aux habitants de Bédoin nous avons collecté un très grand nombre d'archives familiales et nous avons souhaité en conserver la trace de la meilleure des manières, en réalisant un ouvrage entièrement consacré aux « Poilus de Bédoin ». Ce travail remarquable a été réalisé par Isabelle BATTEFORT qui présentera elle-même la maquette de cet ouvrage le vendredi 6 décembre, jour de notre assemblée générale au centre culturel. Ce sera l'occasion de dresser un bilan général de nos activités durant l'année 2019 et bien sûr de présenter nos projets pour l'année 2020. Nous sommes heureux de vous informer

que le n° 2 de la « revue historique et culturelle de Bédoin et du Ventoux » est en vente au prix de 10 €. Renseignez-vous auprès des membres de l'association.

9 Association de défense régionale Bédoin-Ventoux

2019, les hirondelles sont (vraiment) de retour

Dès le printemps, une action d'envergure a été lancée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) dans les communes de la CoVe. Cette opération qui consistait à enregistrer tous les nids d'hirondelles de fenêtre nous a paru intéressante, puisque nos premiers recensements remontent à 2002 et, que nous n'avons pas cessé depuis, de suivre l'évolution de cette espèce dans notre commune.

Nous avons proposé au groupe local Ventoux de la LPO de réaliser nous-même cet inventaire, de leur communiquer le résultat, puis de l'envoyer sur le site « faune-paca » consultable par tous. Nous avons retenu 2 éléments très intéressants :

- Le premier, et c'est une grande satisfaction, depuis 3 ans le nombre d'hirondelles de fenêtre a progressé de façon très nette dans le village et le hameau des Baux.

Une douzaine de nids nouveaux le long d'un axe qui partirait de la place du vieil hôpital, la rue Tichadou, la Grand-rue et la route des Moulins. Pour l'instant, on ne peut qu'émettre quelques hypothèses, le respect des nids par les habitants de la commune, nombreux sont ceux qui cette année encore, ont témoigné de leur intérêt pour les hirondelles, le retour des insectes et une meilleure alimentation pour les jeunes sont sans doute les 2 facteurs déterminants.

- Le deuxième: c'est la couleur des nids, les nouveaux sont faciles à repérer, ils sont tous bicolores dans le village, ocre et gris. Ce n'est pas une fantaisie, c'est juste lié aux rares pluies de printemps nécessaires à la production de boue, utilisée par les hirondelles pour créer ou réparer les nids.



139 nids occupés ont été comptabilisés, 60% dans le village, 34 % au hameau des Baux.

Anne-Marie ISAAC



INFOS Générales

1 Violences conjugales

Toutes les violences conjugales sont interdites par la loi, qu'elles touchent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Il s'agit des violences commises au sein des couples mariés, pacsés ou en union libre. La victime de violences conjugales qui signale les faits peut bénéficier de nombreuses mesures de protection de la part des institutions publiques et des associations. Ces mesures peuvent même s'étendre aux enfants.

Il existe différents types de violences conjugales :

- psychologiques : harcèlement moral, insultes, menaces,
- physiques : coups et blessures,
- sexuelles : viol, attouchements. Il peut y avoir viol même en cas de mariage ou de pacs,
- économiques : privation de ressources financières et maintien dans la dépendance,
- administrative : privation des documents type carte nationale d'identité, passeport, visa etc.

Que faire dans l'urgence ?

Téléphoner :

- Police et Gendarmerie composez le 17 (ou le 114 par SMS)
- SAMU composez le 15
- Pompier composez le 18
- Vous pouvez aussi composer le 112

Ces numéros ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence, lorsqu'une intervention rapide est nécessaire. Vous ne devez pas les utiliser pour signaler un délit qui s'est déroulé plusieurs jours auparavant par exemple.

En parler, c'est déjà faire un pas !

Par téléphone : composez le 3919 qui est le numéro d'écoute national destiné aux victimes de violences et à leur entourage.

Par messagerie instantanée (chat) :

<https://www.service-public.fr/cmi>

Association RHESO : Elle peut vous recevoir sans rendez-vous ni orientation :

- **CARPENTRAS**, accueil de jour de 10h à 16h de lundi au vendredi : 256 bis Ave Pierre Sénard,
- **AVIGNON**, accueil de jour de 10h à 16h tous les lundis et mercredis : 2ter rue Notre Dame des sept douleurs,
- **CAVAILLON**, les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois de 13h30 à 16h30 : hôpital-Bâtiment de l'EHPAD - 119 Ave Georges Clémenceau,
- **ORANGE**, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois de 14h à 17h : Mas des Cigales, rond-point Arc de Triomphe,
- **SORGUES**, le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 11h30 : Espace Justice et Droits,
- **VALREAS**, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 10h à 12h : Edes, avenue du Verdun,
- **APT**, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 8h30 à 12h : CCAS, rue Philippe de Girard.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez les contacter au 04.90.60.36.84.

La police municipale de Bédoin

Elle peut également vous recevoir pour vous écouter et vous orienter vers les bons services. Toutefois les dépôts de plaintes se feront néanmoins en brigade de gendarmerie ou en commissariat de police.

2 Animaux errants

Pour rappel, la divagation d'animaux sur la voie publique est interdite (chien, chats etc.). De plus, l'identification des chiens et chats est obligatoire. Les animaux récupérés par la police municipale non identifiés sont envoyés directement en fourrière et les propriétaires éventuels feront l'objet d'une contravention.

Les agents constatent également une hausse des déjections canines dans les rues du village. Sur la place de la République et devant La Poste, la collectivité a mis à la disposition des propriétaires de chiens des poubelles et des distributeurs de sacs.

3 Fourrière automobile

Le lundi matin à l'occasion du marché, il reste encore trop de véhicules stationnés et gênants avant l'installation des commerçants.

Nombreux sont ces véhicules qui appartiennent à des habitants de Bédoin.

Ces véhicules sont verbalisés pour le stationnement gênant et mis à la fourrière à Carpentras.

Michel DELL'INNOCENTI et le service police



4 Office Intercommunal de tourisme (OTI)

Des visites guidées sur le thème des crèches dans les églises du Comtat Venaissin ont été programmées par l'OTI. Ces visites seront animées par des guides conférenciers.

Quelques dates :

- mardi 24 décembre à 14h30 : crèche église de Venasque,
- mardi 24 décembre à 15h30 : crèche église de St Didier,
- vendredi 27 décembre à 14h30 : crèche église de Caromb,
- lundi 30 décembre à 14h30 : crèche église de Beaumes de Venise,
- lundi 30 décembre à 15h30 : crèche église d'Aubignan.

Vous pourrez visiter les crèches de Bédoin selon les indications portées sur les affiches ci-dessus.

5 SOLIHA 84 Habitat et territoires

L'hiver est là ! Vous êtes propriétaires occupants, vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre habitation et réaliser des économies d'énergie...

Sous certaines conditions, vous pouvez être bénéficiaire d'aides financières et fiscales pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie. La mairie de Bédoin met gratuitement à votre disposition un conseiller habitat. Ce dernier vous informera des aides et pourra également vous conseiller dans le choix des travaux à réaliser.

Afin de vérifier si vous pouvez être éligible à des aides, nous vous proposons de prendre contact avec l'association SOLIHA84, 17 place du marché 84510 CAUMONT SUR DURANCE tous les mardis au 04 90 23 12 12 ou en mairie de Bédoin tous les 2^{ème} vendredi matin de chaque mois.

Un conseiller habitat vérifiera votre éligibilité, vous accompagnera dans votre projet et réalisera gratuitement le montage de l'ensemble des dossiers de demande d'aide.

6 Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

L'inscription est désormais possible jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin. Pour les municipales 2020, **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin).

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Par ailleurs, chaque citoyen peut désormais consulter le site mis en place par le ministère de l'intérieur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>, et accéder lui-même à sa situation électorale directement en ligne.

En effet, avec la mise en place du répertoire électoral unique dont la tenue est confiée à l'INSEE, vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et savoir à quel bureau de vote vous devez voter.

Enfin, l'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site : www.service-public.fr

7 Modification des horaires de La Poste

Les nouveaux horaires du bureau de Poste de Bédoin sont les suivants :

- Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 16h
- Mardi : 9h à 12h et 13h30 à 16h
- Mercredi : 9h à 12h
- Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h
- Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h
- Samedi : 9h à 12h

20 - 21 - 23 DÉCEMBRE 2019

Noël à Bédoin

Organisé par la mairie, des bénévoles et des associations.

Vendredi 20 décembre
Place de la République - À partir de 16h30
Show All Stars Le Père Noël arrive du ciel

Samedi 21 décembre
Centre culturel - À partir de 11h
Marché - Animations
Repas Réservations 06 13 85 83 03
15h30 Noël Concerto (à partir de 3 ans)

Dimanche 22 décembre
Centre culturel - À partir de 17h
Concert de Noël - Les 13 desserts

Boîte aux lettres du Père Noël
place de la République
Pensez à mettre votre adresse.
Réponse assurée pour celles déposées avant le 21 décembre!

Programme complet
www.bedoin-mont-ventoux.fr




Flashez sur Bédoin

DIMANCHE 8 MARS BÉDOIN

RANDOONÉE DE 5 KM
sur chemins balisés, sans difficulté

2^{ème} édition

5€
DÉPART LIBRE de 9h00 à 11h00
Place Centre Culturel
Arrivée au FLORANS

Inscriptions: Samedi 7 Mars au Centre Culturel à partir de 14h00
ou le jour même au Centre Culturel à partir de 7h00
ou sur le site www.ergysport-trailduventoux.fr



CALENDRIER DES GARDES DES MEDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Raymond COSTE à Malemort

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

21-22 décembre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
25-26 décembre	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
27 décembre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
28-29 décembre	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
30 décembre	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
31 décembre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
1 ^{er} janvier	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
2 janvier	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
4-5 janvier	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
11-12 janvier	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
18-19 janvier	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
25-26 janvier	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
1 ^{er} - 2 février	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
8-9 février	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
15-16 février	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
22-23 février	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
29 février - 1 ^{er} mars	Dr Benjamin BLANCHARD (remplacement)	04.90.69.77.68
7-8 mars	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
14-15 mars	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
21-22 mars	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
28-29 mars	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro 112

DIMANCHES ET JOURS FERIES

URGENCE DENTAIRE Téléphone : **04.90.31.43.43**

PHARMACIE DE GARDE Téléphone : **3237**

Nous vous rappelons que le docteur Sandrine GLEIZE-EMPHOUX installe son cabinet dans notre maison de santé à partir de février 2020. Elle rejoindra ses collègues qui s'installeront en même temps qu'elle.

Mots croisés

Pour qui sont ces serpents ?...

Horizontalement :

- Elles ont sillonné le ciel.
- Particule instable.
- Le cobalt. Société civile immobilière. Dans la gamme.
- Elle explore d'autres mondes. Conclut un laïus.
- Dans la bourse de Messaline.
- Baigne la Grande Bretagne. La journée de Noël... mais pas sans le fer.
- Est anglais. Bizarre, mais c'est ainsi. Serait-ce le pape ?
- Prendra le risque.
- Elle fait loi.

Verticalement :

- Elle ruina la famille O'Hara.
- Peut-être choquantes.
- Terminaison latine. Intéresse le photographe. Langue du sud.
- Vieux bahut. Direction de Menton.
- Elle met les tissus en danger.
- Personnel réfléchi. Vus dans les bagarres de rues.
- L'étain. S'adresse au berger. Paresseux.
- Elles résultent d'un gros effort.
- Vient-elle de Lausanne ? de Lucerne ?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2		■						■	
3			■				■		
4				■		■			
5									
6				■		■			
7			■				■		
8		■						■	
9									

Voir solutions en page 19